NATIONS UNIES TD



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement Distr. LIMITÉE

TD/L.399 23 avril 2008

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Douzième session Accra (Ghana) 20-25 avril 2008

PROJET DE RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT SUR SA DOUZIÈME SESSION

tenue à Accra (Ghana), du 20 au 25 avril 2008

Rapporteur: M. Darius Kurek (Suisse)

I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

A. Ouverture de la Conférence

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La cérémonie inaugurale de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a eu lieu le 20 avril 2008 au Centre de conférence international d'Accra, à Accra (Ghana). Des déclarations liminaires ont été prononcées par M. Luiz Inácio da Silva, Président du Brésil, M. John Agyekum Kufuor, Président du Ghana, et M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La session a été ouverte par M. Celso Amorim, Ministre brésilien des relations extérieures, en sa qualité de Président sortant de la onzième session de la Conférence.

B. Élection du Président

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. À sa 270^e séance plénière (séance d'ouverture) le 20 avril 2008, la Conférence a élu par acclamation M. Joe Baidoe-Ansah, Ministre ghanéen du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et des initiatives spéciales du Président aux fonctions de président.

C. Constitution d'organes de session

(Point 3 de l'ordre du jour)

3. À la même séance, la Conférence a décidé de constituer un Comité plénier chargé d'examiner la question de fond qui lui serait renvoyée par la plénière (point 8 de l'ordre du jour) et d'en rendre compte. Il a été rappelé que, conformément à l'article 63 du Règlement intérieur, le Comité plénier établirait des groupes de rédaction, selon que de besoin, pour s'acquitter de sa tâche.

D. Élection des Vice-Présidents et du Rapporteur

(Point 4 de l'ordre du jour)

4. À la même séance, la Conférence a décidé que son Bureau se composerait de 35 membres, y compris le Président, les Vice-Présidents, le Président du Comité plénier et le Rapporteur de

la Conférence. Elle a en outre décidé que la composition du Bureau serait telle qu'une répartition géographique équitable serait assurée, à savoir 7 membres pour l'Afrique, 7 pour l'Asie, 7 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 9 pour le Groupe B, 4 pour le Groupe D, et 1 pour la Chine. Elle a également décidé de déroger à l'article 58 de son Règlement intérieur, relatif à la procédure d'élection des membres du Bureau, et a déclaré élus les membres ci-après:

Président du Comité plénier:

M. Petko Draganov (Bulgarie)

Vice-Présidents:

M. Alexander Erwin (Afrique du Sud)

M. Ahmed Ouyahia (Algérie)

M^{me} Dagmar Wöhrl (Allemagne)

M. Alfredo Chiaradia (Argentine)

M. Iftekhar Ahmed Chowdhury (Bangladesh)

M. Andrei Savinykh (Bélarus)

M. Don Stephenson (Canada)

M. Yi Xiaozhun (Chine)

M. Youssouf Soumahoro (Côte d'Ivoire)

M. Ricardo Cabrisas Ruiz (Cuba)

M. Ramzy Ezeldin Ramzy (Égypte)

M^{me} Ana Vilma Albanez de Escobar (El Salvador)

M. Pedro Mejía Gómez (Espagne)

M^{me} Dawn Shackleford (États-Unis d'Amérique)

TD/L.399 page 4
M. Vladimir Tkachenko (Fédération de Russie)
M. Pierre Jacquemont (France)
M. Rezlan Ishar Jenie (Indonésie)
M. Seyed Masoud Mir Kazemi (Iran, République islamique d')
M. Ronald Robinson (Jamaïque)
M. Yasuhide Nakayama (Japon)
M. Abdellatif Mazouz (Maroc)
M ^{me} Luz María de la Mora Sánchez (Mexique)
M. Hakon Arald Gulbrandsen (Norvège)
M. Ahmed Ba Omar (Oman)
M. Nelson Gagawala Wambuyi (Ouganda)
M. Shahid Khaqan Abbasi (Pakistan)
M. Gonzalo Gutiérrez Reinel (Pérou)
M ^{me} Erlinda A. Basilio (Philippines)
M. João Gomes Cravinho (Portugal)
M ^{me} Marija Adanja (Slovénie)
M. Noppadon Pattama (Thaïlande)
M. Jorge Valero (Venezuela, République bolivarienne du)
Rapporteur:
M. Darius Kurek (Suisse)

5. Conformément à l'usage, la Conférence a décidé que les coordonnateurs des groupes régionaux seraient pleinement associés aux travaux du Bureau.

E. Pouvoir des représentants à la Conférence

(Point 5 de l'ordre du jour)

Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

6. Également à sa séance plénière d'ouverture, le 20 avril 2008, conformément à l'article 14 du Règlement intérieur, la Conférence a constitué une Commission de vérification des pouvoirs, composée de neuf membres. Conformément à l'usage, la Commission devait être composée de représentants des neuf États désignés par l'Assemblée générale pour constituer la Commission de vérification des pouvoirs à sa soixante-deuxième session. La composition de la Commission de vérification des pouvoirs a donc été établie comme suit: Angola, Chine, Chili, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Namibie, Singapour, Suisse et Suriname.

F. Adoption de l'ordre du jour

(Point 6 de l'ordre du jour)

7. À la même séance, la Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire de sa douzième session, publié sous la cote TD/414.

G. Lieu de la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

- 8. Également à la séance plénière d'ouverture, M. Yusef Hussein Kamal, Ministre des finances et Ministre par intérim de l'économie et du commerce du Qatar, a annoncé que son gouvernement proposait d'accueillir la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en 2012.
- 9. Le Président du Groupe des 77 et de la Chine a fait une déclaration dans laquelle il s'est félicité de l'offre du Gouvernement gatarien.

TD/L.399 page 6

10. Le Président de la Conférence, parlant au nom de la Conférence, a accueilli avec satisfaction cette offre, qu'il a considérée comme un signe de confiance dans la CNUCED et qui augurait bien du succès de la douzième session de la Conférence.
